Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1248

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Associations lucratives sans but ?[1]

Pas un jour qui ne nous serve son lot de louanges des vertus de la privatisation des activités économiques et des services. Qu'en est-il du domaine relevant du social et de la santé?

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE
Professeur à l'EESP
(Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne).

Le téléphone, le train, la buanderie, l'établissement médico-social et même la prison, pour ne citer que des exemples, sont promis à des cures de jouvence et d'efficacité grâce aux vertus de la concurrence et de la *responsabilité*.

Plus discrètement, le mouvement s'est développé dans les domaines du social et de la santé. Au cours des dernières années on a vu fleurir des associations et des fondations qui se proposent de fournir des prestations dans le vaste champ d'application de la sécurité sociale, au sens large du terme.

Souvent ces initiatives sont l'expression d'un modèle traditionnel en Helvétie. Quand un nouveau problème est détecté, les milieux concernés se mobilisent et développent des projets. Ils rassemblent des forces *privées*, et des ressources ; ils construisent un premier réseau institutionnel. Peu à peu, les pouvoirs publics prennent le relais pour garantir la solidité du système et assurer l'accès de tous aux prestations. C'est un schéma de ce type qui a conduit (par exemple) à la mise en place des équipements pour les personnes handicapées. Très fréquemment, l'étiquette « privé » subsiste, mais l'essentiel des budgets est couvert par des fonds publics.

Contrôle déficient

Ce qui est apparemment nouveau, c'est la démarche inverse. Des tâches assumées depuis belle lurette par les pouvoirs publics sont « privatisées » ou confiées au secteur associatif. L'opération s'est accompagnée d'une intense revalorisation de la « vie associative » et de son moteur qui est ou devrait être le bénévolat. Voilà des perspectives fort réjouissantes qui font appel à la mobilisation de la générosité individuelle et des solidarités collectives. On a chanté le renforcement du lien social, la promotion d'une nouvelle citoyenneté, la vertu des interventions de proximité sur un refrain de lutte contre les phénomènes bureaucratiques et les rigidités institutionnelles. Qui oserait mettre en doute ces valeurs et se montrer réticent devant un tel bouillonnement d'innovations sociales ? Presque personne, mais...

Il y a association et association. La contribution de ces milliers de petites « sociétés » au fonctionnement de la démocratie doit être appréciée à sa juste valeur et même encouragée, le cas échéant en soutenant le bénévolat par quelques coups de pouce au fonctionnement qui peuvent prendre la forme de subventions.

Que penser en revanche de ces vastes organisations qui gèrent de gros budgets à base de ressources publiques, un personnel qui se compte par centaines tout en se coiffant de la forme associative, les comités étant bien garnis d'élus et de notables fréquemment recrutés par cooptation ? C'est là que la dérive menace. On peut voir apparaître un étrange capitalisme associatif, plutôt sauvage et fort peu social, où les intérêts corporatistes ont chassé les bénévoles et les subventions publiques les dons, où une part croissante des prélèvements obligatoires échappe au contrôle des élus du peuple. Nombre d'associations en viennent à fonctionner selon un principe monarchique ou féodal qui place leurs dirigeants à l'abri de tout contrôle de leurs mandants. Dans trop de cas on peut se demander ce que sont devenus ces principes politiques fondateurs que sont la transparence, l'impartialité et la rigueur dans l'emploi des fonds publics.

Chasses gardées

Cette forme du « Moins d'état » peut conduire à la constitution de chasses gardées, de réseaux plus ou moins étanches, de bassins de clientélismes et dans le pire des cas à des malversations explicites. La Suisse serait-elle à l'abri de comportements du type de ceux qui ont agité l'ARC, en France ? Au delà de ces péripéties, la question qui se pose est beaucoup plus fondamentale. On devine que l'atomisation des sociétés, la délégitimation de l'intérêt général et le déclin du politique vont de pair. En délestant les pouvoirs publics de tâches et de responsabilités qui touchent de très près la gestion de l'intérêt général, on risque de transformer la démocratie, fût-elle à haute dose de fédéralisme et de subsidiarité, en une coquille bien vide. ■

[1] Ce titre quelque peu provocateur est emprunté à Pierre P. Kaltenbach, éd. Denoël. Paris, 1995.

●●●

tisseurs impliqués dans le développement touristique, comme le révèle cette citation: «Compatriotes valaisans, j'espère que nous serons dignes de nos prédécesseurs (...) qui avaient osé créer barrages et remontées mécaniques, points d'ancrage de notre économie» (un promoteur de Veysonnaz, dans la quête de signatures pour le comité de soutien).

Le récit fondateur, en Valais, apparaît bien la fois ancré dans la tradition (grandeur et dureté de la civilisation alpine) et dans la modernité (le syndrome de la pelle mécanique, selon la formule d'un des auteurs). ■

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Pierre Fragnière
Composition et maquette:
Valérie Bory, Jean-Luc Seylaz
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9